

Emerson Climate Technologies GmbH
Am Borsigturm 31
D-13507 Berlin

DECLARATION D'INCORPORATION UE DECLARATION DE CONFORMITE UE

Par la présente, nous déclarons que les produits suivants

Compresseurs Scroll :

ZO21K5E-	ZO34K3E-	ZO45K3E-	ZO58K3E-
ZOD34K3E-			
ZO88KCE-	ZO104KCE-		
ZOD104KCE-			

Suivi par la version du moteur et la variante pour l'équipement

sont conformes aux **directives UE** suivantes :

Remarque : 'les applications domestiques' sont exclues de l'étendue de la certification !

- **Directive Machines 2006/42/CE**

les "quasi-machines" listées ci-dessus sont conformes à la Directive Machines 2006/42/CE

Normes harmonisées appliquées :

EN 60204-1 (2006) Sécurité des machines - Equipement électrique des machines - Exigences générales

EN 12693 (2008) Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur - Prescriptions de sécurité et d'environnement - Compresseurs volumétriques pour fluides frigorigènes

Nous confirmons que, préalablement à l'introduction sur le marché :

- a) les documents techniques spécifiques conformément à l'annexe VII Partie B,
- b) les instructions d'assemblage conformément à l'annexe VI,
- c) les instructions d'installation conformément à l'annexe II Partie 1 Section B de la Directive 2006/42/CEE ont été préparés.

Sur demande justifiée, nous serons tenus de fournir les documents spécifiques aux produits listés ci-dessus dans un délai adéquat.

Ces documents seront disponibles par e-mail.

Le compresseur ne peut être mis en service que lorsqu'il a été établi que le système dans lequel le compresseur doit être installé est conforme aux dispositions de la Directive 2006/42/CE et que la Déclaration de Conformité CE conformément à l'annexe II A est disponible.

- **Directive Equipement Sous Pression 2014/68/UE**

Les équipements listés ci-dessus, sont exclus du champ d'application de la directive Equipement sous Pression 2014/68/UE puisque classifiés non supérieur à la catégorie I, en application de l'article 9 de la présente directive et visés par la directive Basse Tension 2014/35/UE (voir article 1, paragraphe 3.6)

Sous réserve que les équipements soient utilisés conformément au guide d'application et avec les fluides frigorigères approuvés.

Pour incorporer ces « quasi-machines » dans une machine, la Déclaration d'Incorporation selon la Directive Machines doit être respectée.

- **RoHS 2011/65/UE**

Par la présente, nous déclarons que les produits listés ci-dessus, ainsi que leurs pièces de rechange et leurs accessoires sont conformes aux exigences de la Directive RoHS 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011.

La conformité avec cette réglementation a été vérifiée par des contrôles internes de conception, des déclarations de fournisseurs et/ou des données d'essais analytiques en date de cette déclaration.

Signé pour et au nom de Emerson Climate Technologies GmbH



Matthew Irons (Vice-President Engineering)
Aachen, July 20, 2016